



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation WWF France

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2017
Fondation WWF France
35-37, rue Baudin - 93310 Le Pré-Saint-Gervais
Ce rapport contient 50 pages
Référence : EB/AF/IH



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation WWF France

Siège social : 35-37, rue Baudin - 93310 Le Pré-Saint-Gervais

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2017

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation WWF France, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1 – Cadre légal de référence » en page 38 de l'annexe qui expose l'évolution des pratiques d'élaboration du Compte d'Emploi des Ressources à compter de l'exercice clos le 30 juin 2017.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note « 1 – Cadre légal de référence » en page 38 de l'annexe, expose l'évolution des pratiques d'élaboration du Compte d'Emploi des Ressources à compter de l'exercice clos le 30 juin 2017. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous nous sommes assurés du bien-fondé et de la pertinence de cette évolution et de la présentation qui en est faite ;
- par ailleurs, nous nous sommes assurés de la correction justifiée du solde d'ouverture des ressources issues de la générosité public non utilisées dans le Compte d'Emploi des Ressources, mentionnée dans le paragraphe « Autres informations » en page 43 de l'annexe ;
- dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note « Règles et méthodes relatives à l'élaboration du Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public » de l'annexe :
 - font l'objet d'une information appropriée ;
 - sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 ;
 - ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 23 novembre 2017

KPMG S.A.



Erik Boulois
Associé

Comptes annuels

BILAN ACTIF

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

ACTIF	Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017			01/07/2015 au 30/06/2016
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	135 451	135 014	438	4 946
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	18 342		18 342	
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	2 410 888	61 761	2 349 127	2 349 127
Constructions				
Installations techniques, matériels	97 770	87 446	10 324	18 491
Autres immobilisations corporelles	124 494	116 851	7 643	9 614
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	7 330 688		7 330 688	2 840 724
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	9 622		9 622	9 622
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	94 936		94 936	82 529
Autres immobilisations financières	108 161		108 161	4 245 339
TOTAL (I)	10 330 353	401 072	9 929 282	9 560 391
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	90 759		90 759	30 296
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	1 948 108		1 948 108	1 225 978
Autres	5 096 372	733 380	4 362 992	6 195 308
Valeurs mobilières de placement	6 843 530		6 843 530	6 769 730
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	10 454 510		10 454 510	5 565 867
Charges constatées d'avance (3)	15 149		15 149	209 342
TOTAL (III)	24 448 429	733 380	23 715 049	19 996 521
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	34 778 782	1 134 452	33 644 331	29 556 913

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

3 174 000

BILAN PASSIF

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

PASSIF	Du 01/07/2016 au 30/06/2017	Du 01/07/2015 au 30/06/2016
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	9 153 845	8 959 808
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 878 813	2 030 680
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	4 932 780	2 042 170
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	61 810	163 610
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	18 027 248	13 196 268
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	194 714	281 656
Provisions pour charges	142 329	174 829
TOTAL (III)	337 043	456 485
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	2 219 997	2 459 581
TOTAL (IV)	2 219 997	2 459 581
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		477
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 428 703	2 332 507
Dettes fiscales et sociales	1 371 642	996 376
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 221 155	
Autres dettes	1 694 805	2 165 186
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	5 343 738	7 950 032
TOTAL (V)	13 060 043	13 444 577
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	33 644 331	29 556 913

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

13 060 043

2 807 640

13 444 577

5

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

	Du 01/07/16 au 30/06/17	Du 01/07/15 au 30/06/16
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	15 616	7 082
Production vendue (biens et services)	74 158	25 277
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 327 173	1 098 601
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	582 378	639 752
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	20 663 830	17 753 746
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	22 663 156	19 524 458
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achat de marchandises	45 784	83 668
Variation de stock de marchandises		
Achat de matières premières et de fournitures	28 006	23 800
Variation de stock de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements	42 955	89 694
Variation de stock d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	8 562 935	7 968 187
Impôts, taxes et versements assimilés	390 426	400 768
Salaires et traitements	3 443 253	2 963 489
Charges sociales	1 706 120	1 522 316
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	123 018	109 641
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	24 606	90 218
Subventions accordées par l'association	2 470 996	2 016 406
Autres charges	1 172 979	1 295 786
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	18 011 078	16 563 971
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	4 652 078	2 960 487
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	66 367	161 987
Autres intérêts et produits assimilés	10 060	26 852
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 137 000	403 073
Différences positives de change	1 395	11 484
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 116	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 225 939	603 395
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	12 510	14 176
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	12 510	14 176
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	1 213 428	589 220

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

	Du 01/07/16 au 30/06/17	Du 01/07/15 au 30/06/16
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	62 689	163 967
Sur opérations en capital	101 800	101 801
Reprises sur provisions et transferts de charges		8 250
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	164 489	274 018
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	266 184	249 723
Sur opérations en capital	1 070 616	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 336 801	249 723
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-1 172 311	24 296
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	4 693 195	3 574 002
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	1 368 358	736 350
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	1 128 773	2 268 182
TOTAL DES PRODUITS	25 421 941	21 138 222
TOTAL DES CHARGES	20 489 161	19 096 051
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	4 932 780	2 042 170
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat	153 452	189 054
Prestations en nature		35 496
Dons en nature		46 650
TOTAL PRODUITS	153 452	271 200
CHARGES		
Secours en nature		46 650
Mise à disposition gratuite de biens et services		35 496
Personnel bénévole	153 452	189 054
TOTAL CHARGES	153 452	271 200
TOTAL	4 932 780	2 042 170

* Y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

631	3 527
5 387	163 967
109 693	248 043
-1 172 311	24 296

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS	0		
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS			NA
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0		
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0		
LES EFFECTIFS	0		
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
COMMENTAIRE	0		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2017 dont le total est de 33 644 330,66 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 4 932 779,59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Suite à l'achat d'un bâtiment situé au Pré-Saint-Gervais (93), les travaux de réhabilitation pour installer le futur siège social de la Fondation se sont déroulés pendant l'exercice. Ils ont été comptabilisés en immobilisations en cours au 30 Juin 2017.

Le transfert effectif du siège social est intervenu fin Août 2017.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Fondation a arrêté ses comptes conformément au règlement du CRC n°99-01 du 16 février 1999 et au règlement 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable et intégrant le règlement ANC 2016-07 applicable aux fondations et fonds de dotation.

Par ailleurs, un changement des règles de présentation du compte de résultat est intervenu concernant la rubrique subventions. Au titre de l'exercice, seules les subventions issues de fonds public et parapublics sont enregistrés dans ce compte.

Les produits reçus d'autres structures ou du réseau WWF enregistrés précédemment en subventions sont reclassés en autres produits. Au titre des comptes de l'exercice précédent, cela représente un montant de 188 KE.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 20 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
- Matériels et outillages	3 à 10 ans
- Matériels de bureau/informatiq	3 à 20 ans
- Matériels de transport	3 à 10 ans

La décomposition des immobilisations n'a pas entraîné la création de composants distincts des rubriques de comptes déjà existantes.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN -PASSIF

Fonds propres

Les fonds propres de la Fondation sont composés d'une dotation immobilière et d'une dotation statutaire, de l'apport initial sans droit de reprise, des legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, des subventions d'investissement, des réserves libres.

Dotation immobilière

La dotation immobilière est composée des terrains affectés à la dotation de la Fondation et augmentée du solde de la dotation mobilière en vue de l'acquisition et de la rénovation du futur siège social situé au Pré-Saint-Gervais (93).

Dotation statutaire

La dotation statutaire s'accroît conformément à l'article 10 des statuts, par affectation d'une fraction du résultat excédentaire de l'exercice précédent.

Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés

Sont inscrites à ce poste, les immobilisations, et notamment les terrains, reçues par legs ou donations.

Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'organisme

Ce poste est constitué des subventions d'investissement qui ont permis de financer les terrains à l'actif du bilan de la Fondation et pour lesquels elle n'a pas d'obligation de renouvellement. Ces subventions sont rapportées au résultat à raison d'un dixième par an.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture.

Si des risques et pertes ne sont pas mesurables à la date d'établissement des comptes annuels, une information est donnée en annexe.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de la fondation,
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

Le projet est défini par l'organe compétent.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris en résultat, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

REGLES ET METHODES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Traitement des legs et donations

Dès l'information d'un legs par le notaire ou autre tiers, un courrier d'accusé de réception est envoyé avec les statuts et la reconnaissance d'utilité publique de la Fondation.

Un dossier nominatif complet est constitué avant de le présenter pour approbation au Bureau de la Fondation qui a une délégation de pouvoir du Conseil d'Administration en matière d'approbation et de traitement des legs attribués à la Fondation. Il peut être présenté directement au Conseil d'administration.

Après la tenue du Bureau, un extrait de la délibération est adressé au notaire lequel rassemble l'ensemble des pièces constitutives du dossier pour diligenter la succession.

L'article 4 de l'ordonnance n°2016-904 est pris en application de l'article 62 de la loi n° 2015-856 du 31 juillet 2015 relative à l'économie sociale et solidaire, publiée au Journal officiel du 1er août 2015, supprime le pouvoir d'opposition du préfet à l'acceptation d'une libéralité pour les ARUP et les FRUP.

La comptabilisation des opérations liées aux legs s'effectue au fur et à mesure des encaissements au crédit du compte 475 « Legs et donations en cours de réalisation » pour les montants encaissés.

Lors de la réalisation effective du legs (clôture de l'opération de legs), le compte de produits d'exploitation est crédité du montant, exact et définitif de l'opération, par le débit du compte 475 « Legs et donations en cours de réalisation » qui est ainsi soldé. Cette réalisation est considérée comme effective et définitive lors de l'obtention de l'acte authentique de vente pour les valeurs immobilières, lors du versement au profit de la Fondation pour les assurances vie, et lors du solde de tout compte du notaire pour les autres natures de bien.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

Dons

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quelle que soit leur destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements ;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

Subventions de fonctionnement

Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement 99.01 du Comité de la Réglementation Comptable. La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture de l'exercice donne lieu au constat d'une charge, en "Engagement à réaliser sur ressources affectées".

L'octroi des subventions est formalisé par la signature de conventions entre le financeur et la fondation bénéficiaire qui peuvent contenir :

- des conditions suspensives relatives à la mise en place et aux versements des subventions
- des conditions résolutoires relatives à la non-utilisation des fonds ou à leur utilisation à des fins autres que celles pour lesquelles les fonds ont été versés.

Une subvention assortie d'une condition suspensive non-levée n'est pas acquise et n'est donc pas enregistrée en produit.

En revanche, la condition résolutoire ne suspend pas l'enregistrement de la subvention qui se trouve acquise dès la décision d'octroi.

S'il existe un risque de reversement partiel ou de remboursement des dépenses non-éligibles au titre de la subvention, il conviendra d'en tirer les conséquences dans les comptes :

- inscription d'une provision pour reversement de subvention
- inscription d'une dette (subvention partielle ou totale à reverser) envers le financeur.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non-utilisées des exercices antérieurs".

A la clôture, un complément de dotation ou de reprise est comptabilisé afin d'ajuster les fonds dédiés restants.

Valorisation du bénévolat et des prestations en nature

Le nombre approximatif d'acteurs bénévoles et les heures réalisées sont estimés, à partir d'un récapitulatif mensuel établi par le service bénévolat par type de mission et région.

Les prestations en nature sont valorisées en hors bilan sur la base des informations transmises par les tiers.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au cours de l'exercice, la fondation WWF FRANCE a poursuivi la renovation de son nouveau siège social.

Au 30 Juin 2017, les travaux en cours sur ce bâtiment représentent un montant cumulé de 7 387 K€.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	223 319	20 442	
CORPORELLES	Terrains		2 410 888		
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		194 550		
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	30 819		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	49 812 56 615	1 878	
	Immobilisations corporelles en cours		2 840 724	4 489 965	
	Avances et acomptes				
		TOTAL	5 583 407	4 491 843	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations		1 146 622	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			4 327 868	34 506	
	TOTAL	5 474 490	34 506		
	TOTAL GENERAL	11 281 216	4 546 791		

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével.				
	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		89 968	153 793	
CORPORELLES	Terrains			2 410 888	
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		96 780	97 770	
	Inst. gal. agen. amé. divers		12 362	18 457	
	Autres immos corporelles		763	49 049	
	Matériel de transport				
	Mat. bureau, inform., mobilier		1 506	56 987	
Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours				7 330 689	
Avances et acomptes					
	TOTAL		111 411	9 963 840	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 137 000	9 622	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières	4 159 276		203 098	
	TOTAL	4 159 276	1 137 000	212 720	
	TOTAL GENERAL	4 159 276	1 338 379	10 330 353	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	218 373	6 608	89 968	135 013
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		176 059	5 070	93 683	87 446
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		27 401	806	12 362	15 845
Matériel de transport		49 812		763	49 049
Mat. bureau et informatiq., mob.		50 419	3 041	1 505	51 955
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	303 691	8 917	108 313	204 295
	TOTAL GENERAL	522 064	15 525	198 281	339 308

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains	61 761			61 761
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations	1 137 000		1 137 000	
Autres				
TOTAL	1 198 761		1 137 000	61 761
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	1 198 761		1 137 000	61 761

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

Les dépréciations concernent certains terrains, elles restent inchangées au 30 06 2017.

Les dépréciations à caractère financier concernent les titres de la société SAS WWF DOMAINE DE LONGCHAMP.

A la suite du transfert de la concession du Domaine de Longchamp à la Fondation Goodplanet, la SAS WWF DOMAINE DE LONGCHAMP a été liquidée le 2 septembre 2016. Elle a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la Fondation WWF France.

Ainsi, la provision sur les titres est devenue caduque et a été reprise au cours de l'exercice pour 1 137 000 euros.

Par ailleurs, la sortie comptable des titres de participations de la SAS WWF DOMAINE DE LONGCHAMP est intervenue de façon concomitante pour 1 065 006 euros (voir rubrique immobilisations).

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires					
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>					
	Pour prêts d'installation					
	Autres provisions réglementées					
TOTAL						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	281 656	24 606	111 548	194 714	
	Prov. pour garanties données aux clients					
	Prov. pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Prov. pour pensions et obligations similaires					
	Provisions pour impôts					
	Prov. pour renouvellement des immobilisations					
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations					
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	174 829		32 500	142 329		
TOTAL		456 485	24 606	144 048	337 043	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles				
		- corporelles	61 761		61 761	
		- Titres mis en équivalence				
		- titres de participation	1 137 000		1 137 000	
		- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients						
Autres provisions pour dépréciation	733 380			733 380		
TOTAL		1 932 141		1 137 000	795 141	
TOTAL GÉNÉRAL		2 388 626	24 606	1 281 048	1 132 184	
Dont provisions pour pertes à terminaison						
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		162 606	90 798		
	- financières			1 137 000		
	- exceptionnelles					

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

A la suite du transfert de la concession du Domaine de Longchamp à la Fondation Goodplanet, la SAS a été liquidée le 2 septembre 2016. Elle a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la Fondation WWF France.

Ainsi, la provision sur les titres est devenue caduque et a été reprise au cours de l'exercice pour 1 137 000 euros.

Par ailleurs, la sortie comptable des titres de participations de la SAS DOMAINE DE LONGCHAMP est intervenue de façon concomitante pour 1 065 006 euros.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) EURL PANDA - 1 CARREFOUR DE LONGCHAMP 75016 -	7 622	154 301	100,00	249 864
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	94 936		94 936
	Autres immobilisations financières	108 161		108 161
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 948 108	1 948 108	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 469	26 469	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	4 179 835	4 179 835	
Groupe et associés (2)	733 380	733 380		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	156 688	156 688		
Charges constatées d'avance	15 149	15 149		
TOTAUX		7 262 727	7 059 629	203 097
Renvois (1) (2)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	des - Prêts accordés en cours d'exercice	12 407		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La composition du portefeuille s'établit en fonction d'un critère de moindre risque, avec un capital et un rendement garantis.

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
CAT ECHEANCE 01/10/2019	1 000 000,00	1 000 000,00		
CAT ECHEANCE 01/10/2019	500 000,00	500 000,00		
CAT ECHEANCE 01/10/2019	500 000,00	500 000,00		
OBLIGATIONS VERTES	50 609,00	50 609,00		
CAT A	4 792 885,00	4 792 885,00		
TOTAL	6 843 494,00	6 843 494,00		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	15 149
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	15 149

PRODUITS À RECEVOIR

Les produits à recevoir comprennent les subventions à recevoir qui se composent des éléments suivants :

SUBVENTIONS A RECEVOIR PAR FINANCEUR	EXERCICE 30/06/2017
ADEME	39 170
AGENCE DE L'EAU	44 160
AUTRES	1 904
MINISTÈRE	3 600
RESEAU	105 856
AUTRES ORGANISMES PUBLIQUES	49 654
AUTRES ORGANISMES	130 385
EUROPE	16 820
TOTAL	391 549

Les autres créances comprennent les mécénats à recevoir pour un montant de 3 788 285 €.

Le détail des mécénats à recevoir n'est pas communiqué, cela reviendrait à communiquer le nom des partenaires de la Fondation WWF France.

COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

VARIATION CAPITAUX PROPRES

La variation des fonds propres de l'exercice est la suivante :

Situation nette	Solde au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Dotation immobilière	7 505 743			7 505 743
Complément de dotation	394 893	194 037		588 930
Apport initial sans droit de reprise	906 225			906 225
Legs et donations avec contrepartie à l'actif immobilisé	152 947			152 947
Autres réserves	1 580 680	1 501 315		3 081 995
Réserves océans	450 000		56 255	393 745
Réserve "siège social"		403 073		403 073
Résultat de l'exercice	2 042 170	4 879 530	2 042 170	4 879 530
TOTAL	13 032 658	6 977 955	2 098 425	17 912 188
Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme	163 609		101 800	61 809
GRAND TOTAL	13 196 267	6 977 955	2 200 225	17 973 997

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS AFFECTÉS

Les fonds dédiés au passif enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés au 30 juin 2017 s'établissent à 2 220 K€ contre 2 460 K€ l'année précédente.

Les fonds dédiés sont constitués des fonds dédiés du département Conservation (Partie 1 du tableau) et de la stratégie 2020 (Partie 2 du tableau).

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
Dons manuels							
FONDS DEDIES EXERCICES 2014 ET 2015							
	Protection du Tigre	2014		5 470	5 470		
	Trafic	2015		26 640	26 640		
	Protection du Tigre	2015		80 400	22 574		57 826
	Réserve du Chérine	2015		1 700	1 700		
	Climat & Energie	2015		30 000	30 000		
	Huile de palme	2015		11 000			11 000
	Tortues de NC	2015		9 258	9 258		
	Internationaux	2015		2 341	1 208		1 133
	Réunion	2015		24 951	14 760		10 191
FONDS DEDIES EXERCICE 2016							
	Trafic	2016		115 140	23 597		91 543
	Protection du Tigre	2016		110 700			110 700
	Réserve du Chérine	2016		1 090	1 090		
	Camargue - Tour du Valat	2016		5 442			5 442
	Camargue - Tour du Valat	2016		1 290			1 290
	Camargue - Climat	2016		39 000	39 000		
	Africa - Twix	2016		63 855	63 855		

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

Forêt	2016	6 641	6 641	
Soja	2016	27 167	27 167	
Huile de palme	2016	35 667	35 667	
Conservation du stock de carbone à Sumatra	2016	35 570	35 570	
PPCE	2016	30 704	30 704	
Tortues de NC	2016	2 784	2 784	
Restauration forêts Sèches	2016	900	900	
Dugongs	2016	10 000	10 000	
AMP	2016	6 691	6 691	
AMP	2016	22 810	22 810	
RepCet	2016	89 514	89 514	
RepCet	2016	77	77	
Climat & Energie	2016	55 546	49 481	6 065
Climat & Energie	2016	35 890	35 890	
Réinventer les villes	2016	69 564	69 564	
Canal du Mozambique	2016	3 675	3 675	
Canal du Mozambique	2016	12 441	6 468	5 973
Madagascar	2016	1 641	1 641	
Ouganda	2016	29 963	29 963	
Ouganda	2016	163		163
Mangroves	2016	51 950	51 950	
ENR Madagascar	2016	144 985	144 985	
Puits de Carbone en amazonie	2016	64 931	64 931	
Puits de Carbone en Amazonie	2016	2 182		2 182
Tortues	2016	664		664
Marins divers	2016	20 157	20 157	
Cétacés - Dauphins	2016	1 334		1 334
Réserve du Chérine	2016	4 706	4 706	
Mont Blanc - Alpes	2016	68 350	68 350	
GFTN	2016	3 248	3 248	
RepCet	2017		119 383	119 383
Camargue - Tour du Valat	2017		1 729	1 729
Africa - Twix	2017		37 833	37 833
Huile de palme	2017		21 156	21 156
Mangroves	2017		97 714	97 714
ENR Madagascar	2017		171 679	171 679
Mato Grosso	2017		45 352	45 352
Caoutchouc Responsable	2017		48 667	48 667

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

Sumatra - Carbone	2017		331		331
Huile de palme en Malaisie	2017		53 171		53 171
Forêt du Mexique	2017		17 412		17 412
Forêt de Chine	2017		55 636		55 636
Ours des pyrennées	2017		1 685		1 685
PPCE	2017		41 323		41 323
Loup - Lynx	2017		26 640		26 640
Action Or - Orpaillage	2017		33 877		33 877
Jaguar	2017		4 496		4 496
Trafic	2017		7 712		7 712
Protection du Tigre	2017		3 989		3 989
Zones humides	2017		2 145		2 145
Climat & Energie	2017		403		403
Dauphin du Japon	2017		100		100
Madagascar	2017		2 421		2 421
Ouganda	2017		53 378		53 378
JO 2024	2017		10 000		10 000
Caret 2	2017		246 253		246 253
	2017		20 000		20 000
Réunion	2017		4 287		4 287
Sous - Total			1 368 191	1 062 686	1 128 773
Legs et donations					
Stratégie 2016 - 2020	2016		122 750	122 750	
Stratégie 2016 - 2020	2016		170 000	103 600	66 400
Stratégie 2016 - 2020	2016		20 000	20 000	
Stratégie 2016 - 2020	2016		229 000	59 400	169 600
	2016		50 000		50 000
Stratégie 2016 - 2020					
Stratégie 2016 - 2020	2016		200 000		200 000
Stratégie 2016 - 2020	2016		300 000		300 000
Sous - Total			1 091 750	305 750	786 000
TOTAL			2 459 941	1 368 436	1 128 773
					2 220 279

Le suivi des fonds dédiés par nature de ressources est présenté dans le tableau suivant :

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

ETAT DES FONDS DEDIES	Solde au début de l'exercice	Utilisation de l'exercice	Engagements à réaliser	Solde à la fin de l'exercice
Ressources collectées auprès du public	1 694 433	608 652	141 134	1 226 915
Ressources collectées auprès de fonds privés / publics	765 149	759 707	987 639	993 081
TOTAL	2 459 582	1 368 359	1 128 773	2 219 996
Variation des fonds dédiés issus de ressources collectées auprès du public			- 467 518	

TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Les montants des legs en cours au 30 06 2017 s'élève à 416 387 €. Ils figurent dans le poste "autres dettes".

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Pour les échéances des dettes , lorsque l'information est disponible, elle est prise en compte.

Dans le cas contraire, il a été privilégié un classement en échéance court terme

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	3 428 703	3 428 703		
Personnel & comptes rattachés	495 874	495 874		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	689 626	689 626		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	83 756	83 756		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	102 386	102 386		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	1 221 155	1 221 155		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 694 805	1 694 805		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 343 738	5 343 738		
TOTAUX	13 060 043	13 060 043		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance concernent principalement les mécénats se rapportant aux exercices suivants pour un montant de 5 204 K€ et les subventions constatées d'avance pour 140 K€.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 343 738
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	5 343 738

CHARGES À PAYER

Les charges à payer comprennent principalement les éléments suivants :

- les factures non parvenues fournisseurs pour 912 820 €
- les soldes à payer (SAP GA) concernant les subventions à reverser pour 554 164 €

ENGAGEMENTS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 279 633,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	1,67 %
Départ volontaire à	65 ans
Taux de turn over	2,00 %
Taux de charges sociales	60 %

L'âge moyen de l'effectif est de 36.28 ans et l'ancienneté moyenne est de 5.21 ans.

ENGAGEMENTS REÇUS

A la clôture de l'exercice clos au 30 06 2017, les legs acceptés par les organes statutairement compétents sont estimés à 3 149 K€ contre 3 256 K€ l'exercice précédent.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Legs acceptés par les organes statutairement compétents	3 149 502					3 149 502
TOTAL	3 149 502					3 149 502

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
Honoraires dans le cadre des services autres que le commissariat aux comptes	62 400	58 000
	3 600	
TOTAL	66 000	58 000

LES EFFECTIFS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés ne peut-être communiqué car cela consisterait à communiquer une rémunération individuelle.

Les administrateurs ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur fonction.

LES EFFECTIFS

	30/06/2017	30/06/2016
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	58,00	50,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	21,00	18,00
Ouvriers		

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels comprennent principalement la quote de part de subvention d'investissement virée au compte de résultat pour un montant de 101 800 euros.

Les charges exceptionnelles comprennent principalement des charges sur exercices antérieurs pour 109 693 euros et la valeur comptable des titres de la SAS DOMAINE DE LONGCHAMP pour 1 065 006 euros.
Ce point est détaillé dans la rubrique immobilisations financières.

ANX TRANSFERTS DES CHARGES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

TRANSFERTS DES CHARGES

Les transferts de charges correspondent principalement aux refacturations de charges engagées au profit de la filiale PANDA pour un montant de 419 K€.

ENTITES	PRODUITS TRANSFERT DE CHARGES INTERCOS	EXERCICE 30/06/2017	EXERCICE 30/06/2016	VARIATION
EURL PANDA	MISE A DISPOSITION SALARIES	201 131	112 472	88 659
EURL PANDA	REDEVANCE	98 186	261 938	- 163 752
EURL PANDA	SERVICES EXTERIEURS	119 466	13 059	106 407
TOTAL	-	418 784	387 469	31 315

Par ailleurs, comme l'an dernier, la fondation WWF FRANCE a enregistré des charges engagées par sa filiale l'EURL PANDA pour un montant de 1 065 070 €.

ENTITES	CHARGES INTERCOS	EXERCICE 30/06/2017	EXERCICE 30/06/2016	VARIATION
EURL PANDA	MISE A DISPOSITION SALARIES	99 476	107 556	- 8 080
EURL PANDA	SERVICES EXTERIEURS	965 593	844 721	120 872
TOTAL	-	1 065 069	952 277	112 792

Note : les charges sont enregistrées TTC dans la fondation WWF

COMMENTAIRE

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2016 au 30/06/2017

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public est établi conformément aux dispositions de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993. Le Compte d'Emploi des Ressources regroupe l'ensemble des opérations de la Fondation WWF - France.

L'application du CRC 2008-12 du 7 Mai 2008 a été mise en place à partir de l'exercice 2009-2010, le règlement s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

Une note précisant les modalités d'élaboration du CER est annexée .

PRESENTATION DES TABLEAUX DE PASSAGE ENTRE LE COMPTE DE RESULTAT ET LE CER

Les informations comptables telles que présentées dans le compte de résultat font l'objet de reclassements comptables et analytiques résumés ci-dessous avant d'appliquer les règles de gestion:

TABLEAU CER 1 : Tableau de passage de la comptabilité générale à la comptabilité analytique base de travail pour le CER

TABLEAU CER 2 : Tableau de passage de la comptabilité analytique au tableau CER : Synthétique

TABLEAU CER 3 : Tableau de répartition des charges du département générosité publique par canaux

TABLEAU CER 4 : Tableau d'utilisation des ressources

TABLEAU CER 5 : Tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public)

Règles et méthodes relatives à l'élaboration du Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

1 Cadre légal de référence

Le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public est établi conformément aux dispositions de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993.

Le Compte d'Emploi des Ressources regroupe l'ensemble des opérations de la Fondation WWF – France.

L'application du CRC 2008-12 du 7 Mai 2008 a été mise en place à partir de l'exercice 2009-2010, le règlement s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

Dans ce cadre, le conseil d'administration du 29 juin 2017 a entériné certaines évolutions dans la présentation du Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public consistant notamment à :

- Valoriser les coûts de personnel au coût complet,
- Actualiser les règles de gestion au niveau des départements.

Les règles de valorisation du coût complet ainsi que les règles de gestion sont décrites ci-après.

2 Missions sociales

Conformément aux statuts, les missions sociales de la Fondation WWF France répondent à l'objectif suivant « la protection de l'environnement, incluant la protection de la faune et la flore, des sites, des eaux, des sols et des autres ressources naturelles. »

Afin d'atteindre cet objectif, deux types d'action sont menés :

- la mise en œuvre de programmes, « soit directement, soit indirectement en associant d'autres organismes à la réalisation de ces actions et programmes ». Ceci inclut notamment la contribution aux actions menées par le réseau à l'international. Plus précisément, nous définissons que toutes les dépenses engagées en France par les salariés du WWF France seront de la mission sociale France même si celles-ci concernent des missions à l'étranger. Les missions réalisées à l'étranger concernent donc les versements de contributions à des partenaires à l'intérieur ou à l'extérieur du réseau WWF.

Il s'agit de l'ensemble des programmes de conservation, menés en France ou à l'étranger, incluant la participation aux programmes du réseau WWF. Les programmes de conservation sont déclinés en programmes, à savoir Climat-Energie Infrastructure durable, Production-Consommation durable & Economie circulaire, Relations internationales et développement, Biodiversité, espèce et Patrimoine naturel, Alpes, Méditerranée Marine, France Ultra Marine principalement en Guyane et Nouvelle Calédonie et capacité abritante.

- « la sensibilisation, l'information et l'éducation de tous publics par tous moyens sur les questions et enjeux relatifs à la conservation et à la protection du patrimoine naturel, ainsi qu'aux attitudes, méthodes et actions susceptibles de contribuer à sa valorisation par l'organisation de rencontres, forums et colloques et la diffusion de revues et bulletins ». La notion de public inclut les particuliers et les personnes morales (entreprises, collectivités publiques, associations) avec lesquelles le réseau WWF travaille depuis sa création.

Il s'agit de

- l'ensemble des actions menées par le service mobilisation bénévolat. Ces actions correspondent en effet à un travail de sensibilisation du grand public.

- la partie sensibilisation des actions menées par le département générosité du public. En effet, le grand public est sensibilisé par des actions menées dans la rue, aussi bien que par la réception à domicile ou sur internet d'informations expliquant ce que fait le WWF.

- la partie sensibilisation menée par le département des relations entreprises. La volonté de ce département est de travailler de concert avec les entreprises pour que celles-ci mènent des démarches de développement durable. A ce titre, le département relations entreprises consacre des moyens.

- d'une partie des actions menées par le département communication du WWF France portant sur un soutien aux programmes, en terme de visibilité auprès du grand public.

- d'une partie des actions menées au niveau de la direction générale correspondant à des opérations de lobbying auprès des collectivités locales, des pouvoirs publics et des institutions européennes et/ ou internationales pour transformer les législations en vigueur ou les faire appliquer. Par ailleurs, toutes les actions visant à étendre une stratégie d'influence sont considérées comme des missions sociales à part entière.

L'affectation des emplois aux missions sociales s'effectue en prenant en compte

- les frais directs de chaque programme
- des frais de structure évalués à travers une valorisation de la masse salariale au cout complet.

Les temps passés par les salariés de la fondation sur les missions sociales sont valorisés avec un cout complet intégrant :

- Les couts de direction générale hors charges directes et indirectes du programme Lobbying ;
- Les couts du département de secrétariat général, hors charges directes imputées aux programmes, au suivi des legs et hors charges non imputables au cout complet.

A ce titre les emplois aux missions sociales intègrent notamment :

- Une quote-part de la redevance internationale comptabilisée au cours de l'exercice comptable correspondant à la redevance liée aux programmes et au financement du réseau,
- Les charges directes et indirectes issues du département « Générosité du Public » sont affectés en missions sociales conformément au tableau 3 ci-dessous ;
- 69% des charges directes et indirectes relatives au département des relations entreprises ;
- Concernant l'activité de communication, une partie des dépenses du département dédié est affectée soit en mission sociale de sensibilisation, soit en frais de fonctionnement sur la base des temps réels affectés par les collaborateurs.

Ainsi nous considérons qu'une partie des frais issus du département de la générosité du public permet de sensibiliser le grand public à nos actions, sans qu'il devienne par ailleurs donateur. Ceci représente un emploi affecté aux missions sociales.

Par ailleurs, une partie des frais des relations entreprises est liée à un travail d'accompagnement et constitue à ce titre une mission sociale de sensibilisation auprès de ce public.

3 Définition, contenu et méthode de calcul des frais de collecte de fonds :

Les frais de collecte de fonds se décomposent en frais d'appel à la générosité du public et en frais de recherche des autres fonds privés.

Les frais de recherche de fonds correspondent aux charges directes des départements concernés non affectées à la sensibilisation du grand public ou à l'accompagnement des entreprises, augmentées de frais de structure évalués à travers une valorisation de la masse salariale au cout complet.

Les temps passés par les salariés de la fondation sur la collecte de fonds sont valorisés avec le cout complet évalué selon la méthode définie au paragraphe « 2. Missions sociales ».

A ce titre les frais de collecte de fonds intègrent notamment :

- Les charges directes et indirectes issues du département « Générosité du Public » affectées conformément au tableau 3 ci-dessous ;
- 31% des charges directes et indirectes relatives au département des relations entreprises.

4 Définition, contenu et méthode de calcul de frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement sont constitués par des charges directes et indirectes non réparties sur les missions sociales et les frais de collectes. Ils sont ainsi constitués :

- Des dépenses du département secrétariat général, de la direction générale, et du département communication non affectées aux missions sociales et aux frais de collectes ;
- Une quote-part de la redevance internationale comptabilisée au cours de l'exercice comptable correspondant à la redevance liée aux frais de fonctionnement telle que définie par l'organisme WWF INTERNATIONAL.

5 Ressources de l'exercice :

- Ressources collectées auprès du public

Dons et legs collectés

Il s'agit des dons manuels affectés et non affectés, ainsi que des legs affectés et non affectés. Cette rubrique inclut également les dons entreprises non contractualisés.

Autres produits liés à la générosité du public

Les autres produits proviennent des produits financiers des comptes à terme et des livrets qui figurent à l'actif du bilan.

- *Autres fonds privés*

Les fonds privés regroupent les ressources issues du mécénat d'entreprise (contractualisées), que ces ressources soient affectées au non à des programmes, ainsi que les dons réseau WWF et les dons associations.

- Subventions et autres concours publics

Les subventions et autres concours publics, dans la mesure où celles-ci sont affectées à des projets, regroupent les subventions provenant de l'Europe, des ministères, des régions, des autres collectivités locales et organismes para publics.

- Autres produits

Enfin, les autres produits se décomposent en transferts de charges, produits financiers non liés à l'appel à la générosité du public et produits liés à la vente. Les ressources affectées correspondent aux ressources allouées à des programmes et projets spécifiques.

6 Règles d'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice (Tableau 4)

Principe général : Toutes les ressources de la fondation sont affectées par emplois en distinguant les catégories suivantes :

- Autres produits
- Subventions publiques
- Autres fonds privés
- Ressources provenant de la générosité du public

Au sein de ces quatre catégories, chaque ressource est différenciée selon son statut affecté ou non par la volonté du tiers financeur

Ressources affectées

Ce sont les ressources affectées à un projet particulier selon la volonté du tiers financeur.

Ce sont principalement certains autres produits, les subventions publiques, les mécénats affectés, les dons affectés.

Au niveau du CER, ces ressources sont affectées intégralement aux emplois de l'année selon la volonté du tiers financeur.

Ressources non affectées

Ce sont les ressources non affectées à un projet particulier. La fondation définit alors certaines règles d'affectation :

-Missions sociales

Les missions sociales non financées par les ressources affectées sont financées en priorité par le mécénat non affecté. Le reliquat est financé par les ressources issues de la générosité du public.

-Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds sont financés en priorité par le mécénat non affecté, par les autres produits issus des fonds propres et en dernier lieu par les ressources issues de la générosité du public.

- Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont ventilés selon le prorata des frais de fonctionnement de l'exercice par rapport au total des emplois de l'exercice.

Lorsque des dépenses sont financées par des fonds propres non issus de la générosité du public, ceux-ci sont mentionnés dans la colonne correspondante.

- Excédent de l'exercice

L'excédent de l'exercice est constitué par l'excédent de l'ensemble des produits de l'année sur l'ensemble des dépenses de l'année.

Il est donc ventilé au prorata de chacune des recettes non affectées.

Autres informations

Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice du compte d'emploi des ressources a été corrigé et s'élève désormais à 3 038 356 €, contre 6 021 083 € au terme de l'exercice précédent.

Cette correction s'explique par un traitement asymétrique des reprises et dotations aux provisions dans le tableau d'affectation des ressources pour les années 2011 à 2016.

TABLEAU DE PASSAGE COMPTABILITE GENERALE / COMPTABILITE ANALYTIQUE

TABLEAU 1

DEPARTEMENTS NATURE DE CHARGE	PROGRAMMES	COMMUNICATION	DIRECTION GENERALE	GENEROSITE DU PUBLIC	PARTENARIAT ENTREPRISES	DIRECTIONS SUPPORTS	TOTAL des charges ventilées	TOTAL comptabilité générale
	BEE	COM	DG	GEN	PE	SGL		
Charges externes	916 030	455 160	132 752	5 270 053	274 634	1 631 051	8 679 679	8 679 679
Impôt et taxes	8 527	413	111	18 945	872	411	29 279	29 279
Salaires et charges sociales	2 389 188	451 821	446 270	747 887	617 683	857 672	5 510 521	5 510 521
Autres charges	0	5 245	1 372	11 009	1	1 155 353	1 172 979	1 172 979
Contributions versées	2 371 455	-	83 099	-	16 442	-	2 470 996	2 470 996
Dotations aux provisions et amortissements	-	-	-	-	-	147 624	147 624	147 624
Charges financières et exceptionnelles	21 010	12 205	2 332	33 051	6 157	1 274 557	1 349 311	1 349 311
1 - Total par département	5 706 210	924 844	665 934	6 080 944	915 789	5 066 667	19 360 389	19 360 389
Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 128 773	-	-	-	-	-	1 128 773	1 128 773
2 - Total par département	6 834 983	924 844	665 934	6 080 944	915 789	5 066 667	20 489 161	20 489 161
Vérification balance comptable / reporting	6 834 983	924 844	665 934	6 080 944	915 789	5 066 667	20 489 161	20 489 161

TABLEAU DE PASSAGE COMPTABILITE ANALYTIQUE / APRES RETRAITEMENTS COMPTABLES ET ANALYTIQUES

TABLEAU 2

EMPLOIS DEPARTEMENTS	CODE INTERNE DU DEPARTEMENT	TOTAL A VENTILER	RETRAITEMENTS COMPTABLES	TOTAL APRES RETRAITEMENTS COMPTABLES	RETRAITEMENTS ANALYTIQUES	TOTAL APRES RETRAITEMENTS ANALYTIQUES
PROGRAMMES	BEE	6 834 983	-1 149 782	5 685 200	1 954 551	7 639 751
PROGRAMMES	BEE			0	2 490 746	2 490 746
PROGRAMMES	BEE			0	79 736	79 736
COMMUNICATION	COM	924 844	-12 205	912 639	-243 702	668 937
DIRECTION GENERALE	DG	665 934	-2 332	663 603	-666 454	-2 851
GENEROSITE DU PUBLIC	GEN	6 080 944	-33 051	6 047 893	-1 141 435	4 906 458
PARTENARIAT ENTREPRISES	PE	915 789	-6 157	909 632	65 980	975 613
DIRECTIONS SUPPORTS	SGL	5 066 667	-1 299 163	3 767 505	-2 752 577	1 014 928
Frais de Fonctionnement exceptionnel	SGL		1 349 311	1 349 311	213 155	1 562 466
Dotation aux provisions			24 606	24 606	0	24 606
1 - Total rubrique des emplois		20 489 161	-1 128 773	19 360 389	0	19 360 389
Engagements à réaliser sur ressources affectées			1 128 773	1 128 773	0	1 128 773
2 - Total rubrique des emplois		20 489 161	0	20 489 161	0	20 489 161

REPARTITION DES CHARGES DU DEPARTEMENT GENEROSITE DU PUBLIC PAR CANAUX

TABLEAU 3

Bases 30/06/2017		Affectations 30/06/2017			
Canaux	€	Missions sociales (%)	Frais de collectes (%)	Missions sociales (€)	Frais de collectes (€)
Fidélisation	817 034 €	10%	90%	81 703 €	735 330 €
Journaux	417 524 €	88%	12%	367 421 €	50 103 €
Prospection	3 033 705 €	15%	85%	748 253 €	2 285 452 €
Middle / grands donateurs & legs	450 870 €	7%	93%	30 058 €	420 812 €
Mobilisation / évènements	129 252 €	93%	7%	119 831 €	9 421 €
Digital	284 982 €	10%	90%	28 498 €	256 483 €
Autres	763 793 €	0%	100%	0 €	763 793 €
TOTAL	5 897 160 €			1 375 764 €	4 521 395 €

TABLEAU 4

AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC						AUTRES FONDS PRIVES						SUBVENTIONS PUBLIQUES	Autres Produits	REPRISE PROVISION	Fonds propres non issus de la Gendarmerie du public	TOTAL EMPLOIS FINANCES	
	En Emplois	NON AFFECTEES	AFFECTEES	DONS MANUELS (1)	LIBERALITES (4)	LEGS ET AUTRES PRODUITS (5)	REPORTE DES RESSOURCES NON UTILISEES EN (N-1)	DONS SOCIETES (6)	DONS RESEAU (7)	DONS ASSOCIATIONS (8)	REPORTE DES RESSOURCES NON UTILISEES EN (N-1)	AFFECTEES (N-1)	NON AFFECTEES	AFFECTEES (1)						NON AFFECTEES
1 - MISSIONS SOCIALES	11 104 205	3 363 406	122 444	1 644 257	4 653	608 652	1 282 045	1 770 843	233 623	224 256	759 707	1 030 920	0	159 400	0	1 065 006	11 104 205			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 465 419	0,30	0	0	0	0	381 993	0	0	0	0	0	0	0	0	389 637	5 465 419			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 766 158	0,40	0	364 846	1 137	0	414 659	0	0	0	0	50 000	0	245 649	0	1 065 006	2 766 158			
1 - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU C.P.	19 335 783	8 632 015	122 444	1 939 103	6 701	608 652	2 078 747	1 770 843	233 623	224 256	759 707	1 080 920	0	774 766	0	1 065 006	19 335 783			
II a - DOTATIONS AUX PROVISIONS	24 606	24 606	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 606			
II b - REPRISE DES PROVISIONS	-1 281 048	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 281 048	0	0	0			
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	1 128 773	0	141 134	0	0	0	0	741 386	0	0	0	246 253	0	0	0	0	1 128 773			
IV - EXCEDENT DE L'EXERCICE	4 932 780	3 349 466	0	761 016	2 249	0	820 049	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 932 780			
TOTAL VENTILE PAR RESSOURCES	25 421 941	10 716 040	263 578	2 690 119	7 949	608 652	2 898 796	2 612 228	233 623	224 256	759 707	1 327 173	0	774 766	1 281 048	1 065 006	25 421 941			
TOTAL GENERAL	25 421 941	13 728 737	13 728 737	7 949	608 652	5 668 903	1 327 173	1 281 048	1 065 006	1 065 006	1 065 006	1 065 006	1 065 006	1 065 006	1 065 006	1 065 006	25 421 941			

Les commentaires ci après ont été établis par ordre de prévision d'affectation des ressources

(1)

Par définition, les subventions sont affectées à des projets définis en tant que missions sociales de la Fondation

(2)

Il s'agit des dons affectés par des tiers à des missions sociales de la Fondation et au frais de recherche des autres fonds privés

(3)

Les autres produits et notamment les produits financiers et produits exceptionnels ont été ventilés sur la base des affectations analytiques

(4)

Les legs, autres libéralités et dons manuels non alloués servent à couvrir les emplois des missions sociales, les frais de fonctionnement et les frais de recherche de fonds.

(6)

Les dons sociaux non affectés servent à couvrir les emplois des missions sociales, les frais de fonctionnement et les frais de recherche de fonds.

EMPLOIS DE L'EXERCICE	Emplois de 2016/2017 = Compte de Résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2016/2017 (3)	RESSOURCES DE L'EXERCICE	Ressources collectées sur 2016/2017 = Compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2016/2017 (4)
en euros			en euros		
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		3 038 356
1 - MISSIONS SOCIALES	11 104 205	5 638 759	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	14 801 694	14 801 694
1.1 Réalisées en France	8 613 459		1.1 Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement	7 801 835		- Dons manuels non affectés	11 840 048	11 840 048
- Versements à d'autres organismes agissant en France	811 624		- Dons manuels affectés	263 578	263 578
			- Legs et autres libéralités non affectés	2 690 119	2 690 119
1.2 Réalisées à l'étranger	2 490 746		- Legs et autres libéralités affectés	-	-
- Actions réalisées directement	0				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	2 490 746		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	7 949	7 949
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 465 419	4 713 789	2 - AUTRES FONDS PRIVES	5 868 903	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 003 690	0			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	381 993	0	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 327 173	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	79 736	0			
			4 - AUTRES PRODUITS	774 766	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 766 158	990 805			
3-1 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT de l'exercice	1 203 692				
3-2 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT exceptionnels	1 562 466				
		11 343 353			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU C R	19 335 783		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU C R	22 772 534	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	24 606		II - REPRISES DES PROVISIONS	1 281 048	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	1 128 773		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 368 359	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (CF tableau des fonds dédiés)		467 518
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	4 932 780		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	25 421 941		VI - TOTAL GENERAL	25 421 941	14 334 176
VI- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les					
VII- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VIII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		11 343 353	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		11 343 353
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		6 029 179
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Dépenses opérationnelles	128 388		Bénévolat	153 452	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges	25 064		Dons en nature		
TOTAL	153 452		TOTAL	153 452	